L'Ami de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 JUIN 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 30 JUIN 1847.

CONVENTION DE CHICAGO.—Le veto dont le président Polk a frappé, à la dernière session, le "Bill des Havres et Rivières," commence à porter ses fruits. La population de l'Ouest, depuis la clôture du Congrès, a pris en main la question, et elle se prépare à une manifestation qui doit avoir une forte influence sur les décisions ultérieures de l'Exécutif. Une grande Convention est convoquée pour les premiers jours de juillet à Chicago, dans l'Illinois; et il est probable que presque tous les Etats de la vallée du Mississippi y seront représentés. Tous en effet y ont un intérêt direct: il s'agit d'ériger, d'une voix puissante, sur la nécessité d'améliorer la navigation dans l'Ouest, tout aussi bien sur les lacs que sur les grands cours d'eau qui descendent dans le golfe du Mexique. Jusqu'à présent le gouvernement-général n'a rien fait pour ce grand objet, et lorsque l'an dernier le Congrès s'est enfin décidé à une mesure indispensable, l'Exécutif n'a pas craint d'entraver son action. L'Ouest a cependant tout autant de droits que la côte de l'Atlantique aux grands travaux d'amélioration qui ne peuvent être accomplis que par l'intervention directe du gouvernement-général.

Or, si ce gouvernement peut creuser et rendre plus sûres les ports de l'Atlantique, s'il en peut faciliter l'accès, s'il peut établir le long des côtes une ligne de phares qui rendent la navigation moins dangereuse, pourquoi ne le ferait-il pas aussi bien sur les lacs, ces mers intérieures autour desquelles se groupe déjà une population considérable? La nature les coupe d'ailleurs à bien des endroits, et elle nous y invite elle-même, et l'on se trouve conduit à l'un de l'autre point.

Quant aux grands cours d'eau de la vallée du Mississippi, M. Calhoun a la Convention de Memphis a prouvé avec cette force de logique qui lui appartient, que le devoir du gouvernement était d'améliorer ces lignes naturelles de communication, elles appartiennent en effet non pas à un ou deux Etats particuliers, elles sont en réalité toute une grande portion de l'Union, elles en sont les artères vitales. C'est au gouvernement qu'est dévolue la tâche d'y entretenir et d'y faciliter la circulation. Que bien minime il aura fait à l'Ouest, ou pour mieux dire à l'Union tout entière, quand il aura, par des travaux bien dirigés, tenu de moins fréquentes et sinistres qui affligent chaque année la navigation du Mississippi et ses affluents. Le sort de l'argent bien placé, il peut bien être sûr, et ses pertes qu'il évitera, seront à elles seules un riche intérêt du capital qu'on aura dépensé.

La Convention de Chicago qui doit discuter ces grands objets est faite une manifestation solennelle pour qu'à l'avenir l'Ouest obtienne sa juste part dans la distribution des fonds publics. Cette convention s'occupe avec empressement par tous les Etats Riverains des Lacs ou du Mississippi, ne semble pas préoccuper le moins du monde la Louisiane. Dans son indifférence, elle n'a pas même songé à envoyer des délégués qui eussent apporté dans ce grand conseil le tribut de leurs années et de leur expérience. La Nouvelle-Orléans, si directement intéressée à l'amélioration du fleuve qui lui amène chaque année une masse de produits de l'Ouest, la Nouvelle-Orléans garde le silence. Notre Etat et sa métropole comptent sans doute que les délégués des autres Etats et des autres villes se chargeront de faire leurs affaires. Nous savons bien que telle sera si peu près la position forcée de ces délégués, mais est-ce une raison pour leur laisser la tâche tout entière et pour n'y mettre aucun mot à mot? Il faut en convenir, c'est le proverbe: "Ne demande à personne ce que tu peux faire toi-même, et tu ne trouve jamais d'un de l'avoir fait."

VERA CRUZ.

Le vapeur *New-Orléans* nous a apporté hier des nouvelles de Vera-Cruz, qui nous arrivent jusqu'au 17 courant.

Un grand convoi est parti de Vera-Cruz le 15 pour l'intérieur. Le convoi se composait de 200 wagons, et escorté par [illegible] compagnies de cavalerie, [illegible] compagnies de dragons, [illegible] compagnies d'infanterie et [illegible] pièces d'artillerie. Le convoi était formé en deux divisions, [illegible] sous le commandement du colonel Pinson. Le 22 on a signalé à Vera-Cruz une troisième division, [illegible] qui était sous le commandement du colonel Lebrun. Le convoi était composé de vivres, de munitions de guerre et de tout ce qui est nécessaire à l'approvisionnement d'une armée. Le convoi qui a eu si fort à faire avant d'arriver à Puente National.

On prétend qu'Alvarez, à la tête de six mille hommes qu'il a amenés de Sonora, s'est jeté en-tre Jalapa et Puebla afin d'intercepter le convoi. Le général Canalizo, qui a été chargé de l'escorter, l'Esperar de "l'Arco del Iris" dit qu'il a reçu avis que l'opinion n'avait pas eu lieu au jour dit, vu que M. Bravo n'a rien à 21 décembre. Il ajoute que l'on prot généralement à l'élection du Congrès et les négociations de paix suivront immédiatement son installation.

[illegible] Puebla, le 16 juin, [illegible] Jalapa avec les [illegible] Mexicains qu'ils ont pris en [illegible] Vera-Cruz. Cette [illegible] Mexicains [illegible] Puebla [illegible] Jalapa [illegible] Vera-Cruz